



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GALLERON (Ioana), « Établissement du texte », *Théâtre*, Tome I,
BOISSY (Louis de), p. 797-797

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0797](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0797)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

L'histoire éditoriale du *Je ne sais quoi* n'est pas des plus riches, même si la pièce a joui d'un certain succès. Elle est publiée, presque immédiatement après sa première représentation, par Pierre Prault :

LE / JE NE SÇAI QUOI, / COMEDIE / *de Monsieur* DE BOISSY. / Représentée pour la première fois par les Comédiens / Italiens, le 10 Septembre 1731. / *Le Prix est de Vingt-quatre sols.* / A PARIS / Chez (sic) PIERRE PRAULT, Quay de Gêvres, / au Paradis. / M.DCC. XXXI / *Avec Approbation, et Privilège du Roi.*

Le privilège, quoique mentionné sur la page de titre, n'est pas reproduit. Cette édition est également utilisée par Prault père pour son tome III des *Œuvres de théâtre de Mr. de Boissy*, publié en 1738.

Ce n'est toutefois pas ce texte qui a été utilisé comme base de l'édition, mais celui, plus correct, publié toujours par Pierre Prault en 1742, puis inclus à son tour dans l'édition en 9 volumes du théâtre de Boissy :

LE / JE NE SÇAI QUOI, / COMEDIE / *de Monsieur* DE BOISSY, / Représentée pour la première fois par les Comédiens / Italiens, le 10. Septembre 1731. / Nouvelle Edition revûë & corrigée. / *Le prix est de vingt-quatre sols.* / A PARIS / Chez PIERRE PRAULT, Quay de Gêvres, / au Paradis. / M.DCC.XLII / *Avec Approbation, et Privilège du Roi.*

Enfin, le texte a été confronté avec Néaulme 1758. Ce dernier suit de très près l'édition de Pierre Prault 1742, avec peu de variantes de ponctuation, non significatives, et qui par conséquent n'ont pas été signalées.